

"Quel droit européen des sociétés pour une Europe forte et compétitive?"

Discours de Monsieur Róbert Répássy, Ministre adjoint à la justice

Ministère de l'Administration publique et de la Justice de Hongrie

Conférence sur l'avenir du droit des sociétés, les 16–17 mai 2011 à Bruxelles, organisée par la Commission européenne

Monsieur le Commissaire, Cher Michel (*Michel Barnier, Commissaire européen en charge du marché intérieur*),

Monsieur le Président, Cher Klaus (*Klaus-Heiner Lehne, Président de la Commission des affaires juridiques du Parlement européen*),

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier la Commission européenne d'organiser cette conférence sur l'avenir du droit européen des sociétés.

Je tiens à remercier Monsieur le Commissaire européen en charge du marché intérieur, ainsi que Monsieur le Président de la Commission des affaires juridiques du Parlement européen d'être à mes côtés pour ouvrir cette conférence.

C'est avec grand honneur que la présidence hongroise de l'Union européenne a accepté le patronage de cette conférence.

Je suis profondément convaincu que la participation des praticiens et des représentants des entreprises dans notre réflexion sur l'avenir du droit des sociétés est primordiale. Nous avons besoin de votre expérience pour nous aider activement à construire un droit européen utile et efficace pour nos entreprises.

Permettez-moi de présenter brièvement les priorités de la présidence hongroise concernant la compétitivité, et en particulier, le droit des sociétés.

1. Notre premier objectif: Rendre les entreprises moins onéreuses dans toute l'Union européenne

La présidence hongroise s'est engagée à prendre les mesures nécessaires pour permettre aux entreprises un fonctionnement moins coûteux à l'échelle européenne.

En dépit de leur forte proportion dans l'emploi et la production économique, les petites et moyennes entreprises (PME) sont aux prises avec des difficultés d'accès au financement et avec des charges administratives élevées. Nous avons besoin d'actions, tant au niveau européen qu'au niveau national, pour surmonter ces difficultés.

La présidence hongroise s'est engagée à réexaminer le **Small Business Act** (SBA). Nous avons l'intention d'adopter des conclusions en la matière lors de la réunion du Conseil Compétitivité du mois de mai. Les conclusions énonceront les éléments principaux de la future politique des PME. Le réexamen du SBA donne une vue d'ensemble des progrès accomplis lors de la mise en œuvre du Small Business Act et définit de nouvelles actions destinées à répondre aux défis liés à la crise économique.

La relance de l'**Acte sur le marché unique** (Single Market Act, SMA) vise une série de mesures destinées à donner un nouvel élan à l'économie européenne et à créer des emplois. Les États membres devront faire des efforts pour réduire les coûts des entreprises à l'échelle européenne. L'Acte sur le marché unique contribue à l'amélioration de la productivité des entreprises, et leur permettra de sortir de la crise financière.

La présidence hongroise a lancé une coopération renforcée dans le domaine de la **protection unitaire par brevet**. La protection unitaire par brevet sera non seulement moins chère et plus simple, mais éliminera la fragmentation du marché actuel, rendra l'innovation

moins coûteuse et élargira l'éventail des idées. Le brevet à l'échelle européenne induira des nouveaux investissements dans le domaine de la recherche et du développement et augmentera la capacité d'innovation des PME.

Les entreprises européennes ont besoin de nouveaux outils permettant de mieux bénéficier du marché européen, sans obstacles administratifs transfrontaliers. Nous devons veiller à ce que le projet de **la société privée européenne** ne reste pas inachevé.

La présidence hongroise soutient l'initiative sur **l'interconnexion des registres du commerce** en Europe. La mise en relation des registres du commerce électroniques de tous les États membres grâce à un portail unique facilitera l'accès aux informations et stimulera les échanges transfrontaliers. Nous envisageons d'adopter un rapport d'avancement en la matière lors de la réunion du Conseil Compétitivité du mois de mai.

Dans l'Union européenne il existe un nombre important de très petites entreprises, les micro-entités, comptant très peu de salariés, aux chiffres d'affaires relativement faibles. Leur présence est toutefois indispensable à l'économie. Nous espérons d'atteindre des résultats concrets dans la simplification des obligations d'établir des comptes annuels des micro-entités.

2. Notre deuxième objectif: Encourager la mobilité des entreprises dans l'Union européenne

Nous encourageons les participants de notre conférence à apporter une nouvelle impulsion à la réflexion sur la mobilité transfrontalière des entreprises européennes. Pour autant, il ne faut pas que le cadre juridique soit un frein au fonctionnement du marché intérieur.

Nous devons simplifier davantage les procédures et les formalités imposées aux prestataires de services dans le marché intérieur. La mise en œuvre de la Directive Services contribue à l'élimination des obstacles juridiques et administratifs qui ralentissent les échanges dans ce secteur.

3. Notre troisième objectif: Renforcer la compétitivité de l'Europe à l'échelle mondiale

Dans un monde de plus en plus globalisé, l'un des défis les plus importants de l'Union européenne est de renforcer la compétitivité. L'objectif est de surmonter la crise financière et économique en augmentant la compétitivité des États membres. C'est pourquoi l'Union européenne a adopté **la stratégie Europe 2020** pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

Mesdames et Messieurs,

Le contexte économique nous oblige à être audacieux. Plus il sera facile de créer une entreprise européenne, plus nous faciliterons leur fonctionnement transfrontalier, plus nous améliorerons la compétitivité de l'économie européenne.

Ce même contexte économique vient une nouvelle fois de nous montrer que l'Europe n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle s'unit pour parler d'une seule voix.

J'ai espoir à ce que nous puissions nous rassembler sur les sujets qui nous préoccupent aujourd'hui.

Ces deux journées permettront d'associer les institutions européennes et des praticiens de toute l'Union européenne, afin de pouvoir déterminer ce qui pourra être utile, et sous quelle forme.

Je vous souhaite une réflexion riche et fructueuse.

Je vous remercie.